Limites au développement en Suisse, extension à l'étranger



Discours de Martin Pfisterer, membre de la direction d'entreprise BKW FMB Energie SA et président de sol-E Suisse SA à l'occasion de la conférence de presse du 10 janvier 2011 à Berne

Quatre-vingt nouvelles installations en Suisse, en Allemagne et en Italie

Au cours de l'année qui vient de s'achever, BKW FMB Energie SA (FMB) a encore renforcé son rôle de leader sur le marché des nouvelles énergies renouvelables (NER). Elle a mis en service 80 nouvelles installations de NER, dont 80% sont situées à l'étranger.

Fin décembre 2010, FMB exploitait 198 (+ 68%) installations éoliennes, hydroélectriques, solaires et biomasse en Suisse, en Allemagne et en Italie. La puissance totale de ces installations a augmenté pour atteindre 287 mégawatts (+102%). Cette hausse est largement due à la progression de l'énergie éolienne en Allemagne (+ 247%) et en Italie (+87%).

La plupart des nouvelles installations – dont 75 éoliennes (8 en Suisse, 27 en Allemagne et 40 en Italie) – n'ont été mises en service que vers la fin de l'année si bien que la production d'énergie n'a progressé que de 8%, passant à environ 400 gigawattheures (GWh).

De grosses différences dans la réalisation des projets

L'extension des NER se poursuit à un rythme variable selon les pays. Si les projets se concrétisent en général rapidement en Allemagne et en Italie grâce au soutien actif des autorités politiques, il n'en va pas de même en Suisse, où leur réalisation s'avère de plus en plus longue et difficile.

Tant en Allemagne qu'en Italie, les autorités politiques prennent les affaires en main pour faciliter les procédures de planification et d'autorisation (autorizzazione unica, Einheitsbewilligung), comme le montrent les expériences faites par FMB dans ces pays. Chez nos voisins du Nord et du Sud, des projets éoliens ont ainsi pu obtenir en moins de

12 mois les autorisations nécessaires dans des régions peu construites propices à ce type de technologie.

En Suisse, les efforts de FMB - mais aussi d'autres acteurs - se heurtent à des résistances de plus en plus fortes. Dans un pays aussi petit et peuplé que la Suisse, les sites adaptés sont naturellement peu nombreux et les investisseurs se livrent à une concurrence acharnée pour les obtenir.

Et dans les régions qui abritent ces sites, à commencer par les hauteurs du Jura (énergie éolienne) et les Alpes (petite hydraulique), les oppositions sont de plus en plus nombreuses, tant sur le plan régional que national. A cela s'ajoute le fait que la procédure fédérale de planification et d'autorisation à trois niveaux s'avère un obstacle difficile à franchir.

Les opposants s'en prennent surtout à l'énergie éolienne et à la petite hydraulique

Dans tout le pays, la construction d'installations NER suscite de plus en plus d'oppositions. Si les nouvelles technologies continuent de bénéficier d'un important capital sympathie en tant qu'énergies d'avenir, leur mise en œuvre concrète se heurte souvent à des réponses du genre: «Oui, mais pas chez moi!».

En 2010, les résistances aux projets d'énergie éolienne (dans l'Arc jurassien) et de petite hydraulique (dans les Alpes) se sont considérablement renforcées. Sur certains sites d'installations éoliennes, elles ont parfois pris une forme grotesque avec des slogans tels que «Les éoliennes – on les abattra!». Nous avons également ressenti le durcissement des fronts lors de l'extension de la plus grande centrale éolienne de Suisse en 2010 et même après.

De nombreux projets de petites centrales hydrauliques – dont certains lancés par FMB – ont dû faire face à des mouvements d'opposition locaux et régionaux constitués parfois à l'initiative d'organisations nationales de pêcheurs, de tourisme et de protection du paysage.

En raison d'oppositions massives, FMB a notamment dû renoncer l'an dernier dans l'Oberland bernois à la construction d'une petite centrale hydraulique pourtant réalisable selon le droit cantonal, et ce malgré tous les efforts entrepris pour trouver d'autres solutions. Elle étudie aujourd'hui de nouvelles pistes avec l'aide de personnalités politiques engagées.



Des procédures administratives lentes et mal coordonnées

En Suisse, les procédures administratives de planification et d'autorisation agissent de plus en plus comme des freins voire des obstacles pratiquement infranchissables à la réalisation de projets.

L'existence de plans clairs en matière d'aménagement du territoire au niveau communal, cantonal voire fédéral est très importante pour pouvoir construire des installations éoliennes, des petites centrales hydroélectriques et des installations de biomasse.

Malheureusement, cette condition est rarement remplie.

Contrairement à ce qui se pratique en Allemagne et en Italie, il incombe dans notre pays aux initiateurs du projet de vérifier quels offices et autorités communaux, cantonaux et fédéraux doivent être impliqués dans le projet. A titre d'exemple, il a fallu avertir une trentaine d'autorités et offices différents dans le cadre du projet d'extension de la centrale éolienne réalisé l'an dernier dans le Jura bernois! Il n'existe aucune coordination institutionnelle.

Ces complications administratives pour obtenir des autorisations ne sont pas prêtes de changer. Réagissant à une initiative parlementaire, le Conseil fédéral a en effet déclaré le 24 février 2010 que la Suisse n'entendait ni simplifier ni accélérer la procédure d'autorisation pour des raisons de constitutionnalité et de fédéralisme.

Réduction de l'objectif quantitatif de FMB en Suisse

Compte tenu de l'absence de volonté politique de simplifier et d'accélérer le déroulement des procédures et des fortes résistances à la mise en œuvre concrète des projets, FMB ne réussira pas à atteindre son objectif de produire 1 térawattheure d'ici 2030 en Suisse.

Après avoir analysé en détail les possibilités et les limites, FBM a décidé fin 2010 de réduire l'objectif quantitatif défini pour sa filiale sol-E Suisse SA spécialisée dans la réalisation d'installations dans le domaine des nouvelles énergies renouvelables en Suisse. Il ne lui sera pas possible de construire 200 à 300 nouvelles installations en une vingtaine d'années à peine, comme cela serait nécessaire pour respecter l'objectif de 1 térawattheure.

FMB a donc décidé de réduire de 40% l'objectif quantitatif défini pour sol-E Suisse SA, le faisant ainsi passer à 0,6 térawattheure. Elle est consciente que même revu à la baisse, cet objectif reste très ambitieux et difficile à atteindre dans les circonstances actuelles.



Appel au Conseil fédéral et au Parlement

En raison des résistances croissantes et du manque de coordination des procédures de planification et d'autorisation, il n'est pas étonnant que les dispositions prises pour encourager les NER en Suisse n'aient guère été couronnées de succès jusqu'ici.

Le premier décompte de la Confédération concernant la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) pour l'année 2009 montre que sur les 250 millions de francs du fonds d'encouragement des énergies renouvelables, seuls 20% (environ 45 millions de francs) ont été versés. Les 200 millions restants ont été soit utilisés à d'autres fins soit provisionnés.

Pour atteindre l'objectif défini par le Parlement de 5,4 térawattheures d'ici 2030 – soit 5 à 10% de la demande en électricité actuelle – il faudrait construire des centaines de petites centrales dans de nombreuses régions du pays.

Au vu de la difficulté de ce défi et compte tenu des circonstances actuelles, il ne faut pas s'attendre à ce que l'objectif défini pour 2030 soit atteint. Cela est inquiétant quand on connaît les défis que devra prochainement relever notre pays en vue de garantir un approvisionnement sûr en électricité.

Le Conseil fédéral et le Parlement sont donc invités à agir sans retard et de façon ciblée afin d'aider envers et contre tout les NER à s'imposer. Un changement total des mentalités s'impose en Suisse. Nos autorités politiques doivent faire preuve de ténacité en matière de procédures administratives. Et il faut aussi que les organisations nationales et les populations locales concernées acceptent mieux ces nouvelles énergies.

Sans cette remise en question, les objectifs définis pour les NER ne pourront pas être atteints.

